

SHERBROOKE, VENDREDI 21 AVRIL 1989

Chevrette accuse Bourassa de «putasser» en troquant la clause nonobstant

... afin de s'assurer le vote des Anglo-Québécois

par Norman DELISLE
QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec Robert Bourassa agit de façon «dégueulasse» en troquant la clause nonobstant pour s'assurer l'appui de l'électorat anglo-québécois, a accusé hier le chef de l'Opposition Guy Chevrette.

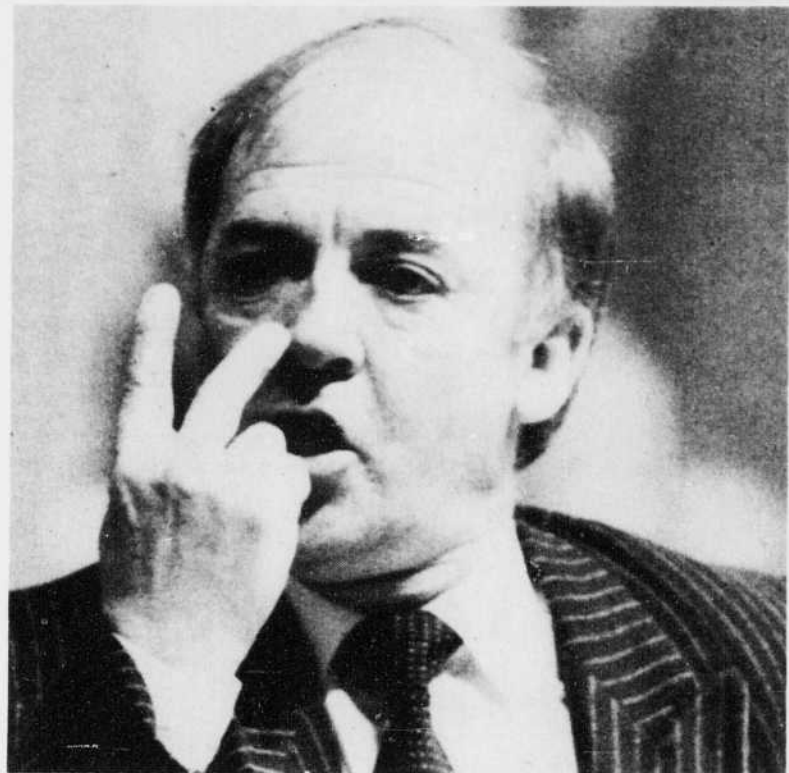
Dans une sortie d'une rare violence, M. Chevrette a accusé le chef du gouvernement de «putasser» pour réduire les droits des Québécois francophones afin de s'assurer le vote des Anglo-Québécois.

Le raisonnement du chef de l'Opposition peut se résumer comme suit: M. Bourassa est prêt à un compromis sur la clause nonobstant afin de favoriser le retour du député de Nelligan, l'ex-ministre Clifford Lincoln, au sein du conseil des ministres. Ce faisant, M. Bourassa récupérerait l'appui électoral des Anglo-Québécois qui ont abandonné le Parti libéral depuis le moment où le gouvernement a fait adopter, en décembre dernier, la controversée loi 178 sur la langue.

M. Chevrette a signalé, d'abord à l'Assemblée nationale, puis devant la presse dans les corridors du Parlement, que M. Bourassa était en train de négocier l'application de la clause nonobstant après avoir déclaré au début du mois devant l'Assemblée nationale que cette clause constituait «la seule véritable protection du Québec contre les interprétations des tribunaux de la Charte des droits de la personne».

«Le Canada va très bien comprendre les signaux que lui envoie le premier ministre du Québec qui est obnubilé par la récupération de son électorat anglophone», a dit le chef péquiste.

Il a accusé M. Bourassa de «machiavélisme».



(Laserphoto PC, archives)

«Le Canada va très bien comprendre les signaux que lui envoie le premier ministre du Québec qui est obnubilé par la récupération de son électorat anglophone», a dit le chef de l'Opposition Guy Chevrette.

Sagesse

Pour M. Bourassa, il s'agit plutôt de «sagesse politique» qui contraste avec «la démagogie» de l'opposition péquiste.

M. Bourassa a répété qu'il n'avait pas l'intention de prôner le retrait de la clause nonobstant mais plutôt d'y envisager des modifications pour le cas où l'Accord du lac Meech était ratifié.

Parmi les modalités d'application qui pourraient être revues, M. Bourassa a émis l'hypothèse que la durée d'application de la

clause nonobstant pourrait être réduite de cinq à trois ou deux ans, ou encore qu'une majorité qualifiée (par exemple, un vote d'au moins les deux-tiers de l'Assemblée nationale) pourrait être requise pour son adoption.

M. Bourassa a également tenté de confondre l'Opposition en associant le constitutionnaliste qui avait proposé cette formule, M. José Woehrling, au Parti québécois.

Selon M. Bourassa, il est possible d'examiner les modalités d'application de la clause nonobstant sans pour autant compromettre la clause elle-même.

Employés du secteur public

Satisfaire intégralement les demandes se traduirait par une hausse des impôts de 30%

— le président du Conseil du Trésor

par Norman DELISLE
QUEBEC (PC) — Répondre intégralement aux demandes des syndiqués du secteur public se traduirait par une hausse de la taxe de vente de 9 à 16 pour cent, une hausse des impôts de 30 pour cent ou un emprunt de \$3 milliards, a soutenu hier le président du Conseil du Trésor, le ministre Daniel Johnson.

M. Johnson a donc rejeté du revers de la main les demandes «irréalistes» des centrales syndicales alors qu'il prenait la parole devant l'Association des directeurs généraux des établissements de santé du Québec.

Ces centrales syndicales représentent 314.000 employés du secteur public qui sont sans convention collective depuis le 31 décembre 1988.

«Les demandes syndicales représentent de \$1.8 à \$3 milliards, soit des augmentations de 24,7 pour cent, et nous offrons 4 pour cent», a dit M. Johnson.

Le ministre a donc affirmé qu'il voulait agir «de façon responsable sans verser dans la fantaisie et l'irréalisme». Il dit s'attendre à ce que les discussions se poursuivent activement aux 70 tables de négociations, dans «un climat qui tienne mieux compte de la réalité».

Il a illustré son propos en citant des demandes syndicales qui lui paraissent exagérées:

— la CSN demande l'ajout de 24 journées de congé payées et de deux semaines de vacances pour les salariés qui travaillent de soir et de nuit;

— la CEQ demande une réduction de la tâche des enseignants de 10 pour cent;

— les infirmières veulent deux semaines de vacances additionnelles et une semaine de travail de 34 heures réparties sur quatre jours.

M. Johnson a dénoncé «le caractère purement inflationniste de la majorité de ces revendications». Il n'a cependant pas appliqué ce jugement aux hausses de salaires de 21 pour cent que les députés de l'Assemblée nationale se sont votés à compter de janvier 1987.

Face à de telles demandes syndicales, le gouvernement doit «agir de façon raisonnable», c'est-à-dire tenir compte de ce qui se paye dans le secteur privé pour des emplois équivalents et prendre en considération la capacité de payer de l'Etat, selon le ministre.

Les infirmières

Même dans le dossier controversé des conditions de travail des infirmières, M. Johnson a jeté un bémol sur les demandes de ces syndiquées.

«Le premier point qui me frappe est que l'insatisfaction des infirmières dépasse largement nos frontières, a dit le ministre. Les infirmières remettent en cause leurs conditions de travail dans les autres provinces canadiennes, aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.»

Le ministre s'est demandé si «la valorisation du



(Laserphoto PC)

M. Daniel Johnson, le président du Conseil du Trésor, a dénoncé «le caractère purement inflationniste de la majorité» des revendications des employés du secteur public.

rôle des infirmières passait nécessairement par une révision de leur rémunération de base».

D'autres solutions doivent être envisagées comme «une organisation différente du travail ou une plus grande stabilité du revenu».

Toutes ces solutions doivent cependant respecter le principe de l'équilibre budgétaire du gouvernement et refuser cette réalité, «c'est nier la possibilité d'une négociation de bonne foi dans le secteur public», a conclu le ministre.

LA CSST JETTE L'ARGENT DES CONTRIBUABLES PAR LES FENÊTRES!

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) annonçait lundi qu'elle dépensera 500,000\$ en études pour un programme curatif et préventif consacré aux maux de dos chroniques: une aberration, car ces études existent déjà.

Depuis 3 ans, la présidente de la CSST, Mme Monique Jérôme Forget, a en main des résultats d'études qui démontrent hors de tout doute, avec recherches scientifiques à l'appui en milieu hospitalier, qu'il est possible d'économiser 70 millions de dollars et plus par année, en prodiguant des traitements chiropratiques aux personnes atteintes de maux de dos chroniques.

Ces recherches ont été menées à l'hôpital universitaire de Saskatoon, en Saskatchewan. Lors de cette étude, 71% des personnes atteintes de maux de dos chroniques sont retournées au travail après 3 semaines de traitements chiropratiques. Elles en étaient absentes depuis 7 ans.

À la demande de la CSST, en 1987, l'Association des

chiropraticiens du Québec a présenté à la Commission de la santé et de la sécurité du travail un projet d'étude visant à démontrer, avec des données québécoises cette fois, l'efficacité des soins chiropratiques dans le traitement des affections vertébrales chroniques.

Il en aurait alors coûté 500\$ par patient pour cette étude contre 5,000\$ actuellement (10 fois plus) pour celle proposée par Mme Jérôme Forget. D'une part, un budget de 50 000\$, de l'autre, celui de la CSST, 500 000\$ pour un échantillonnage similaire d'une centaine de patients.

Selon le Dr Giguère, président de l'Association, «De telles aberrations administratives sont inacceptables et privent la population de soins chiropratiques efficaces et économiques pour l'ensemble de la société.»

Le gouvernement doit reprendre la situation en main pour éviter qu'en l'absence de soins chiropratiques défrayés par l'État, on jette l'argent des contribuables par les fenêtres.



association
 des
 chiropraticiens
 du
 québec

ÉDITORIAL

Une gifle aux provinces

John Crosbie a commis plusieurs gaffes depuis qu'il est ministre responsable du libre-échange et on a maintenant une autre bonne raison de se demander pourquoi le premier ministre Mulroney l'a maintenu à ce poste lors du dernier remaniement. Il vient, encore une fois, d'adopter une position intolérable dans ce dossier.

Le gouvernement canadien est censé entreprendre bientôt des pourparlers avec l'administration américaine afin de préciser la portée et l'application du traité de libre-échange. On commencera notamment à discuter de la question très importante des subventions. Or, à l'issue d'une rencontre avec les ministres provinciaux du commerce extérieur, M. Crosbie a clairement signifié qu'il ne permettra pas aux provinces de participer pleinement à ces discussions et que celles-ci devront se contenter d'une simple «consultation».

Voilà qui est injustifiable et inacceptable.

La définition des subventions est de loin l'aspect le plus problématique de l'accord de libre-échange. On sait en effet que le traité commercial repose sur le principe de la concurrence loyale et que certaines subventions aux

entreprises, de part et d'autre, sont considérées comme procurant des avantages déloyaux. Il est connu, par exemple, que les Américains s'en prendront probablement aux subventions de développement régional du Canada.

Il est donc absolument nécessaire que les provinces puissent collaborer étroitement aux discussions sur ce sujet; premièrement, ce sont elles qui profitent des subventions fédérales et, deuxièmement, elles-mêmes possèdent des programmes d'aide à l'entreprise. C'est impensable qu'Ottawa agisse seul.

Le gouvernement du Québec a chaudement appuyé le libre-échange au cours des dernières années, y compris pendant la campagne électorale, et il s'est prêté de bonne foi aux différents exercices de concertation fédérale-provinciale avec le gouvernement Mulroney. Et voilà que M. Crosbie va maintenant lui refuser de participer à ces discussions cruciales sur le commerce canado-américain sous prétexte que cette question est de juridiction fédérale? Comme gifle au visage, on ne peut guère faire mieux! Il va sans dire que le gouvernement Bourassa ne saurait d'aucune manière accepter pareille situation.

Roch Bilodeau



«Je pense que je retourne dormir, on n'a plus les printemps qu'on avait.»

TRIBUNE LIBRE

Un cas de censure à North Hatley

(En marge d'un article paru à la page A-4 le 17 avril '89)

C'était en '58 ou '59. Le scandale du «gaz naturel» battait son plein. Le prince (du Québec), courroucé qu'on puisse juger autrement que lui de ses actes et intentions, admoneste un de ses ministres qui se préparait à commenter l'événement en lui lançant le fameux (certains disent l'infâme): «TOE, TAIS-TOE!». On se souviendra que plusieurs poursuites judiciaires pour cen-

surer les 'sujets' bavards furent alors entamées; toutes sans exception furent éventuellement réglées hors-cour sans que le prince et sa cohorte ne reçoive ni une poussière de rétraction ni un sou de dédommagement... C'est maintenant 1989. Le 'projet-du-parc-en-terrain-non-inondable' (il l'était avant mais il ne l'est plus. Le Conseil dixit. On verra bien), est moussé par le maire-régent de North-Hatley. Quand une contribuable de la municipalité ose dire son opposition

et celle de plusieurs autres payeurs et payeurs de taxes à ce projet qu'elle pense inapproprié et trop coûteux, le prince local réagit comme le prince d'antan à cet accrochage de lèse-maire-régent: «TOE, RETRACTES-TOE...», sinon les poursuites s'en viennent! (Voir LA TRIBUNE p. A-4, édition de lundi le 17 avril '89). Autre temps, même réaction de «bunker» et même désir de censure...

Paul-H. Beaudoin, North Hatley

BAVASSERIES

Correspondance: - 0 -

Avec John Turner, le Parti libéral est au bord du précipice; avec moi, il fera un grand bond en avant!...

Jean Chrétien

Sept partisans du NPD-Qué-

bec sur dix sont en faveur de l'accord du lac Meech; il nous a été impossible de rejoindre les trois autres.

Sondage Au Galop

C'est scandaleux! Depuis quarante ans dans la Confédération et personne ne nous a avertis!... Les Newfies

Moi, la plupart des lettres dont j'ai la responsabilité arrivent à temps et à la bonne destination.

Le facteur Chance

Plume Lencier

Maux d'esprit



OPINION DES AUTRES

Ayons McDougall bien à l'oeil

Les Canadiens auront une fois de plus l'impression d'avoir été floués par leurs dirigeants à Ottawa.

Lorsque le gouvernement Mulroney a annoncé une réforme prochaine de l'assurance-chômage, lors du discours du Trône, on a compris qu'il enlèverait enfin de ce programme les prestations de maternité, les subventions déguisées aux pêcheurs et toutes les autres mesures qui y ont été rattachées, le détournant de son véritable rôle.

La population attendait aussi qu'Ottawa mène à son tour une chasse aux fraudeurs.

La ministre Barbara McDougall n'a pas eu l'échine qu'il fallait pour procéder à une véritable réforme en ce sens, se contentant de gruger sur les prestations, leur durée, et les normes d'éligibilité des travailleurs. Les économies ainsi réalisées doivent être réaffectées à la formation de la main-d'oeuvre, a-t-elle promis.

Le but poursuivi est peut-être noble mais Mme McDougall ne fait qu'ajouter au fouillis indescriptible dans lequel s'entremêlent assurance-chômage, aide sociale, recyclage des travailleurs, sécurité du revenu, etc. Les sans-emploi ne s'y retrouvent plus depuis belle lurette et pour cause, Ottawa et Québec gèrent quatre ententes en matière de formation professionnelle, chapeautant 22 programmes et mesures différentes. La désorganisation est telle déjà que plus de \$43 millions disponibles pour ces programmes sont restés inutilisés l'an dernier au Québec, malgré des besoins criants.

Le chat est sorti du sac par ailleurs, hier, quant au financement de la «réformette» de Mme McDougall. Non seulement accentue-t-elle la dénaturation de l'as-

surance-chômage par l'ajout de programmes qui devraient être défrayés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, mais on apprend qu'Ottawa s'apprette à se désengager financièrement de l'assurance-chômage.

Ottawa versait \$3 milliards en 1988 dans la caisse de l'assurance-chômage — justement parce que la vocation de ce régime avait été extensionnée — et les employeurs



Barbara McDougall

et employés, \$11 milliards. Le gouvernement fédéral veut dorénavant faire porter presque tout le poids des mesures de sécurité du revenu qui ont été greffées à l'assurance-chômage et qu'il n'a pas eu le courage de déléster, par les travailleurs et les entreprises.

Ce qui se traduira inévitablement par des hausses de cotisations pouvant aller jusqu'à 25%. Tout ce stratagème a été développé à l'insu des provinces. La

conférence fédérale-provinciale des ministres de la Main-d'oeuvre qui devait avoir lieu le mois dernier, à Winnipeg, avait, par hasard, été annulée.

Ottawa est allé de l'avant sans planification ni concertation avec les provinces, dans un champ où régnait déjà la pire cacophonie.

Qui plus est, le gouvernement Mulroney vient patauger avec de gros sabots dans les juridictions provinciales, en jouxtant d'autres programmes de formation de la main-d'oeuvre. Au fouillis administratif existant, Mme McDougall en rajoute au fouillis constitutionnel régnant dans ce secteur, ou le pouvoir de dépenser du fédéral a été interprété de façon abusive.

Il faut que le Québec et les autres provinces ramènent le gouvernement fédéral à la raison dans la réforme de l'assurance-chômage. Ce programme ne doit être qu'un filet de sécurité pour les travailleurs en transition et l'orchestration de la formation des travailleurs, appartenant clairement aux provinces, selon leurs besoins spécifiques.

L'actuel projet de réforme ressemble trop à un certain NON qui voudrait dire un OUI. Tout le monde espérait et attendait autre chose. On a dit que ce serait bientôt fait pour finalement aller dans un sens «diamétralement» opposé. Cela s'appelle de l'abus de confiance.

Le ministre québécois André Bourbeau devrait pouvoir compter sur chaque entreprise et chaque travailleur cotisant à l'assurance-chômage pour afficher des positions très fermes à la conférence fédérale-provinciale des 2 et 3 mai.

J. JACQUES SAMSON, Le Soleil

Mme Thérèse Lavoie-Roux, Ministre de la Santé et des Services Sociaux

Au cours de l'hiver 1989, vous avez annoncé la mise en place prochaine de projets pilotes permettant à des sages-femmes de pratiquer leur profession et démontrer du même coup leur compétence de spécialistes en matière de grossesse et d'accouchement.

Cette annonce se voulait un début de réponse aux demandes des femmes du Québec, particulièrement celles des groupes de femmes, des fédérations d'infirmières, des comités de condition de femmes des organisations syndicales, des institutions du réseau des Affaires sociales qui joignent leur voix depuis des années à celle de l'Association de sages-femmes pour réclamer la législation de la profession des sages-femmes.

Nous sommes obligées de constater que les lenteurs gouvernementales à intervenir dans ce dossier conduisent à des situations regrettables comme celles que vivent présentement le docteur Clifford Blais de l'Hôpital Pierre Boucher de Longueuil et Mme Isabelle Brabant, sage-femme.

Aussi, en appui à ces deux personnes et aux quelque 200 sages-femmes québécoises en attente d'autorisation légale pour exercer leur profession, nous vous demandons aujourd'hui de déposer

Laissons les Libanais régler leur problème

Natif de Lac-Mégantic, fils d'un ancien industriel, voilà qu'un jour j'étais à Gagnonville sur un chantier de construction d'une route comme commis de chantier. Mon travail était aussi d'aller chercher les nouveaux venus à l'aéroport pour les amener au campement.

Ce jour-là, c'était Elie qui arrivait. Seul. C'était en 1976. Un an après le début des hostilités au Liban. Dans l'immeuble où il demeurait, une bombe avait traversé les murs. La peur le fait fuir de Beyrouth et il voilà en un rien de temps à Gagnonville. Pour lui, je fus le premier qui commença vraiment à communiquer comme Québécois. Ensemble nous avons partagé nos expériences, nos durs, nos espoirs. Deux ans plus tard, en 1978, nous étions de nouveau ensemble à Caniapiscou, Baie James. Dans un campement d'ortoir de vingt hommes, deux par chambre, nous étions ensemble. Lorsqu'Elie parlait, pour moi, c'était le Liban que j'écoutais. J'essayais de comprendre cette guerre et je n'y arrivais pas.

Hier, après tout ce qui s'est passé cette semaine, je l'ai rejoint à Montréal où il est installé maintenant avec sa femme et son frère et il m'a dit ceci en résumé: «Voistu Roger, pour solutionner le problème de la guerre au Liban, il faut que l'armée se retire. Il faut

que les Syriens, les Israéliens, les Palestiniens et les autres se retirent. Il faut laisser les Libanais entre eux. C'est-à-dire, il faut laisser les Libanais Chrétiens, Musulmans, Protestants et les quatorze autres sectes se réconcilier ensemble sans l'armée. Ils vont régler leur problème entre eux.

Les reportages sont truqués. Les politiciens savent ce qui se passe. Le commun des mortels, non.

Il faut le dire, l'écrire car la guerre est trop dure pour eux. Un ami qui espère beaucoup pour un autre pays.

Roger Roy, Rock Forest

L'absence de politique sociale appauvrit les plus démunis

Nous désirons par la présente donner notre appui au mémoire présenté par la conférence religieuse canadienne sur l'appauvrissement au Québec.

Étant témoins de l'appauvrissement croissant d'une partie de la population, nous croyons que les économiquement faibles de notre société risquent d'être de plus en plus victimes de cette absence de politique sociale quant à un partage plus équitable des richesses. En effet, le contexte de libre-échange, de remise en question de l'universalité des programmes sociaux, de la réforme de l'assurance-chômage, sont autant de facteurs qui risquent de creuser davantage le fossé entre les riches et les pauvres. De plus,

nous croyons que les économiquement faibles de notre société n'ont pas de voix pour se faire entendre. Cette action concrète de nos communautés religieuses qui dénonce cette absence de volonté politique de la part de nos gouvernants nous semble être un geste prophétique digne de l'option préférentielle pour les pauvres de notre Seigneur Jésus-Christ. Par le fait même ce geste devient une voix pour les sans-voix.

Nous redisons donc notre appui à ce mémoire et souhaitons qu'il soit de plus en plus lu et entendu par la population Québécoise.

Claude Labrecque et 8 membres du C.P.P. de la paroisse St-Jean-de-Brebeuf



Thérèse Lavoie-Roux

Ghyslaine Fleury, Responsable du comité de la condition des femmes CEQ

Monique Richard, Vice-présidente de la CEQ

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Éditeur</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de qualité</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>J. BERTIN ST-AMAND Adjoint au directeur</p> <p>JEAN-FRANÇOIS ROULEAU Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GERARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>BENOÎT CÔTÉ Chef presseur</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p> <p>BÂTISSE</p> <p>ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>PIERRE-ALAIN DION JACQUES FAUCHER MICHELE FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU</p> <p>CLAUDE QUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	---	---	--	---	---	--

FORUM

TRIBUNE LIBRE

Quel sentiment étrange, l'amour

Si je parle comme un intervenant de la santé, je me prononcerais sur le fait qu'une personne éprouvant des sensations d'attirance envers une autre débloque un mécanisme émotif et provoque des symptômes tels que la perte d'appétit, des vertiges, des halétements, des maux d'estomac, des chaleurs, le trac et la tête dans les nuages, tous appelés les symptômes de l'amour.

Si je parle comme un témoin ordinaire et que je réfléchis sur des événements que je vois fréquemment, je me pencherai sur le fait que les gens ont une tendance à interpréter l'amour de façon très bizarre. Aimer, c'est pour certains assurer leur sécurité financière et leur confort; pour d'autres, une marque de commerce ou une mode. Quoi qu'il en soit, avec toutes ces querelles, brisures, séparations et divorces actuels, les couples éprouvent encore ce profond sentiment, mais l'amour est grippé.

Ligne ouverte disgracieuse à Drummondville

Au poste C.H.R.D. de Drummondville, il existe depuis quelques années une émission de ligne ouverte animée par Serge Roux et qui s'intitule "Mêlez-vous de vos affaires".

C'est en principe une bonne chose qu'il y ait à C.H.R.D. une émission de ce genre qui permet aux gens de la région de Drummondville d'exprimer leurs opinions sur différents sujets. Là où les choses se gâtent, cependant, c'est quand il faut parler de l'animateur de cette émission: monsieur Serge Roux.

Même en voulant être tolérant et indulgent, il est impossible de ne pas dire jusqu'à quel point son travail est pitoyable et détestable. Il est évident que Serge Roux n'a pas des connaissances suffisantes pour animer ce genre d'émission. La façon dont il traite des affaires de religion est une véritable pitié. Mais le pire, c'est que ce monsieur Roux n'a aucun savoir-vivre; il se permet de dire n'importe quoi avec désinvolture et d'insulter tout le monde avec une agressivité qui est parfois au bord de la haine. Le nombre de braves gens qui se sont fait insulter par lui ne se compte plus.

Je pense que la direction du poste C.H.R.D. devrait nous démontrer son existence en prenant les décisions qui s'imposent. Les gens de la région de Drummondville méritent mieux qu'une telle disgrâce culturelle.

Pierre Parenteau
Drummondville

Une caricature déplacée?

M. Jean Vigneault
Rédacteur en chef

À la page B-2 de La Tribune du lundi 17 avril, on voyait une caricature et quelques mots qui avaient pour but (je présume) de faire rire. On apercevait trois personnes souffrant de la faim, dont une semblait en être morte, et on faisait dire à l'une des deux autres personnes: "Ce doit être quelque chose qu'il n'a pas mangé". Ceci suscite chez moi quelques interrogations dont j'aimerais vous faire part, ainsi qu'à vos lecteurs. Est-il acceptable de se servir d'une situation semblable comme sujet d'humour? Comment peut-on trouver quelque chose de drôle dans le fait que des gens meurent de faim sur notre terre? Quelle part de responsabilité ont les médias à conserver "bien malade" cette société dans laquelle nous vivons? Un journal devrait-il tendre à assouvir les bas instincts ou à faire ressortir la noblesse de l'humain? Une personne responsable de votre journal saura-t-elle reconnaître la bêtise que fut la parution de cette caricature?

Pierre Déziel
Sherbrooke

Des Goélands qui enchantent

Il y a quelques semaines, on me parla d'un groupe, chorale d'hommes et de femmes qui devaient, par leurs chansons, intéresser et amuser un public.

Samedi le 8 avril dernier, je me rendis donc les écouter et constater avec beaucoup de plaisir que le thème «communication» pouvait donner en harmonie et en humour une soirée des plus intéressantes.

Ces «Goélands», croyez-moi, méritent des félicitations d'abord pour le côté professionnel et artistique de la directrice, pour des voix magnifiques, pour la pianiste versatile et deux jeunes musiciens remplis de talent. Ici, je ne veux pas oublier un comédien hors pair.

Bravo! surtout, n'arrêtez pas, bientôt à Sherbrooke, les gens qui aiment la chanson et la musique parleront avec beaucoup d'intérêt du groupe chorale «Les Goélands» et seront intéressés à assister à vos spectacles.

Monique Bélisle

Politique des garderies et rentabilité électorale

Mme Monique Gagnon-Tremblay
Ministre déléguée à la Condition féminine

Une période de deuil a été déclarée dans les garderies à but non-lucratif québécoises suite à l'annonce du gel des subventions de fonctionnement pour l'année financière débutant le 1er avril 89.

En effet, suite à la commission parlementaire sur l'énoncé politique en matière de services de garde, celui-ci ne peut être mis en application immédiatement, ce qui en soit n'est pas une mauvaise chose, puisque l'énoncé est loin de faire l'unanimité.

Je considère cependant inadmissible le gel des subventions de fonctionnement, à l'exception de la subvention aux poupons (augmentation de 4,3% de \$5.75 à \$6.00/place poupon) car cela aura inévitablement de grandes conséquences sur le fardeau financier des parents qui est déjà très lourd. En effet, la perte d'une augmentation prévisible de 4,3% sur la subvention de \$4.50/jour/place au permis signifie que les parents devront, à tout le moins de façon temporaire, assumer ce manque à gagner qui se chiffre à environ \$0.25/jour/place pour une garderie de 45 places comme celle que fréquente mes enfants.

Cette augmentation viendra

donc s'ajouter à celle prévisible que subissent année après année les parents pour conserver un minimum décent de services aux enfants et des conditions de travail minimales aux moniteurs. Cette cause est déjà, dans bien des cas, largement supérieure au taux d'inflation, indiquant clairement le manque évident de ressources accordées par le gouvernement. En effet, personnellement, de septembre 85 à septembre 88, j'ai dû assumer une hausse de tarif de 23% (7% par an en moyenne). Il me semble qu'un minimum de gestion efficace du temps vous aurait permis d'annoncer votre politique plus tôt qu'en novembre 88, évitant ainsi le problème que l'on vit présentement. N'oublions pas qu'il s'agit d'une promesse électorale de 1985 (3 ans déjà) pour accoucher d'une politique qui n'a pourtant rien d'éloquant.

Je ne peux m'empêcher de croire à un manque évident de volonté de votre part et de votre gouvernement d'améliorer les conditions des garderies à but non-lucratif du Québec. Vous ne manquez pourtant jamais une occasion de parler du problème de dénatalité et du besoin d'une politique de la famille. Dans la société des années 90, cette politique de la famille doit reposer à prime abord sur des services de garde de qualité et à des

coûts raisonnables pour les parents.

Au train où vont les choses, il ne serait pas étonnant que la politique révisée sur les services de garde soit présentée quelques semaines avant les élections, question de profiter à deux reprises de la même pro-

messe électorale. Rentabilité politique oblige. Laissons le temps nous dire si j'ai raison!

Bien vôtre.
Rémy Bergeron
parent membre de la
garderie Tout Petit
Toute Petite, Sherbrooke
Brompton

La garderie, un milieu à privilégier

Lorsqu'il est temps d'effectuer un retour sur le marché du travail, plusieurs possibilités de système de garde s'offrent à nous, parents.

Lequel choisir et, surtout laquelle de ces solutions offertes répondra aux besoins de mon enfant? Voilà, un questionnement que chaque parent ne peut éviter. Et faire le choix qui apparaît être le meilleur pour l'enfant n'est pas toujours facile!

J'ai vécu, avec ma petite famille, cinq milieux de garde différents; ma petite dernière fréquente la Garderie Fleur de Soleil, depuis août 1988. Bientôt un an que je vois ma fille grandir dans ce milieu; son adaptation jusqu'à son évolution à travers les expériences qu'elle offre la garderie.

La garderie Fleur de Soleil, c'est tout d'abord un milieu de vie qui respecte le rythme de mon enfant, sur le plan physique, social et psychologique. L'encadre-

ment offert respecte aussi des normes et une qualité d'apprentissage qu'on ne retrouve pas partout!

Le personnel y est qualifié, donc, plus en mesure de présenter des activités qui font progresser l'enfant, selon son âge, son rythme et ses capacités. Un facteur, également très important, qu'il ne faut pas oublier, c'est l'expérience sociale que vit mon enfant à la garderie. Elle apprend à côtoyer d'autres jeunes d'âge préscolaire et doit apprendre à partager et à collaborer. L'enfant se prépare donc, ainsi une adaptation plus facile au milieu scolaire.

Avec toutes ces facettes d'expériences que la garderie offre à mon enfant, cette dernière devient complice de l'amour, et de la confiance que j'éprouve pour ma fille, tout en respectant ainsi mon désir de lui offrir ce qu'il y a de mieux!

Maryse F. Bélanger
mère d'Emilie, 3 ans

UN JOUR SEULEMENT SAMEDI LE 22 AVRIL 1989 CHEZ SEARS

- RABAIS 45%-50% SUR ENSEMBLES SEARS-O-PEDIC.** A ressorts ou en mousse, choix de formats.
- RABAIS 10%-20% SUR TOUS NOS CANAPÉS**.** Modèles de styles colonial, contemporain ou traditionnel. Hâtez-vous! Fauteuils et causeuses assortis aussi en solde.
- RABAIS 20\$-800\$ SUR MOBILIER DE CUISINE/SALLE À MANGER**.** Choix de styles pour compléter votre décor.
- RABAIS 25% MEUBLES CHOISIS POUR CHAMBRE DE JEUNES**.** Voyez notre vaste assortiment de meubles et de styles.
- RABAIS 25% TABLES D'APPOINT CHOISIES**.** Venez vite et faites votre choix parmi notre assortiment de tables à café et de bout.
- RABAIS 20-50% SUR TOUS NOS TAPIS DÉCORATIFS**.** Au choix, modèles en polypropylène faits à la machine ou tapis orientaux noués à la main.
- RABAIS 30-50% REVÊTEMENTS DE SOL CHOISIS EN VINYLE**.** Economisez sur certains revêtements coussinés sans cirage. Sélection de modèles.
- RABAIS 15% SUR VERRES EN STOCK.** Voyez notre choix de modèles. Sears ord. 4.99\$-49.99\$. Ch..... 4,24\$-42,49\$
- RABAIS 20% SUR TOUTES LES AMPOULES.** Voyez notre vaste sélection. Sears ord. 1.29\$-6.99\$. Ch..... 1,03\$-5,59\$
- RABAIS 15% ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES EN STOCK.** Barre d'alimentation, etc. Ord. 2.99\$-44.99\$. Ch..... 2,49\$-38,24\$
- RABAIS 20% TOUS LES MARTEAUX.** Tout en acier, à manche fibre de verre ou autres. Ord. 5.99\$-34.99\$. Ch..... 4,79\$-27,99\$
- RABAIS 1/3 FILTRES À HUILE SEARS**.** Aident à prolonger la durée de votre voiture. Venez vite!
- RABAIS 20% PINCEAUX.** Avec soies ou poils de polyester. Choix de dimensions. Ord. 3.19\$-7.19\$. Ch..... 2,55\$-5,75\$
- RABAIS 40%* VÊTEMENTS CHOISIS POUR ENFANTS.** Sélection de vêtements d'extérieur, tels vêtements de pluie, blousons etc. Tailles 0-6X.
- RABAIS 30%* VÊTEMENTS DE NUIT POUR TOUT-PETITS.** Choix de modèles et de couleurs pour fillettes et garçons.
- RABAIS 40%* VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR GARÇONS.** Sélection comprenant pantalons, maillots, etc. 4-16.
- RABAIS 40%* JOLIES ROBES POUR FILLETES.** Voyez notre vaste choix de modèles et de couleurs. 4-16.
- RABAIS 1/3* VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR FILLETES.** Marchandise en stock en un choix de couleurs. P, M, G.
- RABAIS 25%* TENUES MOLLETONNÉES POUR FILLETES.** Offerts en un vaste choix de couleurs et modèles. 4, 5, 6, 6X.
- RABAIS 40%* ACTIVÊTEMENTS POUR FEMMES.** Comprend séparables molletonnés et en jersey, tenues 2 pièces. Choix de tailles. Sauf maillots de bain et tenues d'exercices.
- RABAIS 25%* CEINTURES POUR FEMMES.** Voici l'occasion de compléter toutes vos tenues.
- RABAIS 25%* MONTRES POUR ENFANTS.** Profitez de cette occasion et faites votre choix parmi tout notre assortiment.

** Pas dans tous nos magasins.

* Sur articles à prix ordinaire, à l'exception de la marchandise déjà en solde.



Vous APPAREILLEZ et vous GAGNEZ

Détails dans les magasins Sears. Le concours prend fin le 29 avril 1989.

Prix en vigueur le samedi 22 avril 1989, dans la limite des stocks disponibles.

SOLDES SEARS POUR LE FOYER
PROFITEZ DE SUPER PRIX SUR DES ÉLECTROMÉNAGERS KENMORE, DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES, REVÊTEMENTS DE SOLS ET MEUBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

3700 dépannages en une année par les groupes d'entraide paroissiaux

par Christian CARON
SHERBROOKE — Les Groupes d'entraide et de dépannage des paroisses de Sherbrooke ont réalisé 3700 dépannages au cours de la dernière année en plus de distribuer des sommes d'argent totalisant 62 000 \$.

C'est ce qui ressort du rapport d'une toute récente tournée de consultation effectuée par le CLSC Gaston Lessard auprès des Groupes d'entraide et de dépannage.

C'est à la suite d'une initiative du comité de concertation des Groupes d'entraide et de dépannage que cette tournée de consultation a été entreprise. Comme l'explique Steve Gaudreault, responsable de l'enquête et stagiaire au CLSC Gaston Lessard de Sherbrooke, cette tournée de consultation s'est avérée une excellente occasion d'évaluer le travail réalisé à Sherbrooke depuis deux ans par l'organisme et d'orienter les interventions en fonction des besoins.

Le but des Groupes d'entraide et de dépannage, rappelle-t-il, est d'apporter un support à un groupe de gens pour une courte durée. Ce support vise à tirer une personne ou une famille d'une situation embarrassante en les appuyant financièrement ou en leur apportant des biens nécessaires à leur bien-être. Les Groupes d'entraide sont au nombre de 23 sur le territoire du diocèse de Sherbrooke, soit autant qu'il y a de paroisses.

Pour qui ?

Le rapport, très détaillé, permet de déceler les personnes qui ont le plus souvent recours à cet organisme. Ainsi il ressort que les assistés sociaux, chômeurs et chômeuses sont plus particulièrement les personnes qui demandent de l'aide aux Groupes d'entraide. De ce côté, donc, pas vraiment de surprises. Toutefois le

rapport indique que les personnes qui déménagent aimeraient pouvoir bénéficier d'une aide financière. «Voilà une constatation intéressante et sur laquelle le comité de concertation promet bien de se pencher», d'affirmer Jacques Lebel, membre du comité de concertation et agent social de pastorale du diocèse de Sherbrooke. Le déménagement et tout ce que cela implique financièrement n'avait jamais été perçu comme étant un problème auprès des Groupes d'entraide. Les personnes qui vivent une maladie, ceux qui se retrouvent démunies à la suite d'un incendie ou de désespérances à la suite d'un décès, sont également des personnes secourues par les Groupes d'entraide.

Quels dépannages ?

Dans toutes les paroisses les dépannages alimentaires viennent en tête de lice. La demande de paniers de Noël est également très forte de même que le lait de maternité. Les demandes de vêtements sont assez nombreuses. On réfère alors les gens au comptoir familial de la paroisse. Les gens désirent parfois de l'aide financière pour un repas, un plein d'essence, un billet d'autobus, pour défrayer une facture d'huile, d'électricité ou pour payer le loyer. L'argent sert aussi à payer des médicaments ou les frais de garde d'enfants.

Difficultés rencontrées

Une des difficultés rencontrées est de ne pouvoir rejoindre les gens qui sont véritablement dans le besoin et qui ne demandent pas d'aide. À l'inverse les bénévoles des Groupes d'entraide ont parfois l'impression de donner à des gens qui n'en ont pas besoin. Toutefois une proposition de visites à domicile pourrait régler le problème.

«Journée Rêves d'Enfants» demain au sein de la chaîne Poulet Frit Kentucky

La fondation canadienne a dépassé le cap des 500 rêves réalisés

par Christian CARON
SHERBROOKE — «Le mot d'ordre de la Fondation canadienne Rêves d'enfants est de ne jamais dire non à la demande d'un jeune. Tout est fait pour satisfaire son rêve le plus cher et ce dans les plus brefs délais.»

Géraldine Doucet, directrice de la Fondation pour le territoire Québec-ouest, est heureuse de constater que l'organisme, fondé en 1984, n'a jamais dévié de son objectif de départ soit de combler les rêves d'enfants atteints d'une maladie incurable et dont l'issue est considérée comme terminale.

Que ce soit pour avoir un ordinateur, un chien, une rencontre avec des vedettes, telles Nathalie Simard, Céline Dion ou un voyage à

Disney World, la Fondation met tout en oeuvre pour que le rêve se réalise.

«De cette façon nous souhaitons laisser des souvenirs heureux à la famille. Tout en apportant à l'enfant un intense moment de bonheur avec l'accomplissement de son plus grand rêve la Fondation fournit également aux parents l'occasion de vivre un dernier moment privilégié avec leur enfant», de révéler Géraldine Doucet à ce sujet.

Incidentement, le 1er avril dernier, la Fondation a porté le nombre de rêves réalisés, depuis sa création, à 500 à travers le Canada et ce 500e rêve a justement été celui d'une petite Québécoise, Julie, 12 ans, qui s'envolera sous peu à destination de Disney World.

Comme l'explique Mme Doucet les critères de sélection sont simples: le jeune doit avoir moins de 18 ans, être atteint d'une maladie incurable, et obtenir le consentement de ses parents ainsi que de son médecin s'il s'agit d'un voyage ou d'une activité exigeante physiquement.

Appui du Kentucky

Afin d'appuyer financièrement la Fondation canadienne Rêves d'Enfants, le Poulet Frit Kentucky, par l'entremise du directeur en marketing, François Desrosiers, a laissé savoir qu'une journée toute spéciale aura lieu demain (22 avril) dans les 123 succursales à travers le Québec. À cette occasion ce sera la «Journée Rêves d'Enfants» et une partie des profits réalisés seront versés à la Fondation.

Le directeur du marketing s'attend à ce que près de 70 000 personnes fassent une escale au Kentucky lors de cette journée du 22 avril. «Nous souhaitons amasser une somme approximative de 17 000 \$», de faire savoir celui-ci. Non seulement une partie des profits seront-ils versés à cet organisme mais le Kentucky, dans un second volet, lance également une collection de verres, une initiative qui s'échelonne du 1er mai au 25 juin et qui pourrait rapporter entre 40 000 et 50 000 \$. «Il nous apparaît primordial d'aider un organisme de ce genre», de confier François Desrosiers pour expliquer la raison pour laquelle Kentucky a décidé de s'associer avec la Fondation.

C'est la vedette bien connue, Nathalie Simard qui a accepté de parrainer cette journée du 22 avril. Un nom associé à la jeunesse et aux rêves d'enfants...



François Desrosiers



Géraldine Doucet

Versement de 10 % des ventes d'une semaine par la succursale magogoise de Greenberg Cause commune avec la Fondation Constance Langlois

par Gilles DAIGLE
MAGOG — La Fondation Constance Langlois oeuvrant au service de la clientèle handicapée intellectuelle et la succursale magogoise de la chaîne de magasins Greenberg feront cause commune dans la semaine du 15 au 20 mai. Ce magasin à rayons des Galeries Orford versera 10 pour cent de ses ventes de la semaine au profit de la fondation.

Mme Gertrude Desjarlais, porte-parole de Greenberg, confiait en conférence de presse que cette initiative devrait rapporter environ 1500 \$ à la campagne de financement de la fondation dont l'objectif à long terme est, rappelle-t-elle, de 350 000 \$. Mme Desjarlais a confié que l'instauration

par Greenberg de ce tout nouveau programme d'aide aux organismes du milieu vise à soutenir l'un d'eux une semaine par année dans chaque communauté où la chaîne de magasins a pignon sur rue.

Rappelons par ailleurs que les

argents recueillis par la Fondation Constance Langlois serviront à la construction d'un centre de jour devant desservir les handicapés intellectuels de Magog et de la région.

M. Roger Bouchard, président de la fondation, espère amasser 100 000 \$ d'ici l'automne prochain, ce qui permettrait d'entreprendre dès cette année la construction de l'édifice. La campagne de financement qui bat son plein depuis plus d'un mois a recueilli à ce jour 20 000 \$. C'est sans compter le don très substantiel d'un terrain de 5 acres qu'on

évalue à 125 000 \$ qu'a fait la multinationale Dominion Textile à la fondation pour y construire son centre.

On a de plus profité de l'occasion pour annoncer qu'avec l'appui de plusieurs groupes de bénévoles, la fondation sollicitera de porte en porte la population de Magog dans la première semaine de juin. Pour cette sollicitation M. Bouchard vise un objectif de 15 000 \$ de dons de la part des Magogois. Enfin le club sportif «Les fantastiques» organise le 28 mai prochain un brunch populaire à la polyvalente La Ruche dont les profits seront il va se soi versés à la fondation Constance Langlois.



Mme Gertrude Desjarlais, des magasins Greenberg, M. Roger Bouchard, président de la Fondation Constance Langlois et Mme Rita Bouchard, gérante d'honneur du magasin pour la levée de fonds.

La Croix Rouge c'est beaucoup plus que les collectes de sang

SHERBROOKE — Certains pourraient penser que la Croix Rouge c'est uniquement cet organisme responsable des collectes

de sang. Mais en réalité la Croix Rouge c'est plus que ça. Chaque année la Croix Rouge dispense des services vitaux tels

l'hébergement, la nourriture, les vêtements, l'assistance et le réconfort. L'aide aux sinistrés dans des situations d'urgence, la formation en secourisme, la sécurité nautique, les prêts d'équipements sont aussi des services rendus par la Croix Rouge.

Aujourd'hui la Croix Rouge est présente dans plus de 140 pays. Elle suscite l'action humanitaire pour prévenir et alléger la souffrance humaine et contribuer ainsi à la promotion et au maintien de la paix dans le monde.

Journée spéciale McDonald's

Le 23 avril prochain la population de Sherbrooke pourra soutenir la Société canadienne de la Croix Rouge en s'offrant un délicieux déjeuner aux crêpes à l'un des deux restaurants McDonald's de Sherbrooke.

Grâce à la générosité des restaurants McDonald's la totalité des recettes provenant de la vente de billets sera versée à la Croix Rouge dans le cadre de sa campagne de financement 1989.

Les dirigeants des deux restaurants McDonald's de Sherbrooke sont fiers de s'associer à cette cause. Pour eux c'est une raison de démontrer qu'ils désirent s'impliquer au sein de la collectivité sherbrookoise.

En bref

La Cordée a besoin de bénévoles — L'organisme La Cordée a besoin de bénévoles! La Cordée est une ressource communautaire et alternative en santé mentale qui offre des services aux personnes qui ont eu recours à des soins psychiatriques ou qui souffrent de troubles émotionnels pouvant conduire à une maladie mentale. Les différents services offerts sont les suivants: jumelage, ateliers de croissance, activités sociales et services au logement. Dans le cadre d'activités diverses, les préposés à cet organisme aident la personne à retrouver confiance en elle-même, tout en développant son autonomie et son intégration dans la communauté. À noter que les bénévoles intéressés à y oeuvrer peuvent bénéficier d'une formation de base de 18 heures. L'invitation est donc lancée à ceux et celles qui ont la disponibilité et le goût de s'impliquer. Pour informations: 565-1225.

Collecte de sang à Richmond — RICHMOND - La collecte de sang annuelle du conseil 1950 des Chevaliers de Colomb organisée en collaboration avec la Société canadienne de la Croix-Rouge se tiendra le lundi 24 avril à la salle communautaire de Richmond. Celle-ci se déroulera sans interruption à partir de 14h jusqu'à 20h et elle sera sous la présidence d'honneur du curé de la paroisse Ste-Bibiane, Roland Bacon. Outre M. Bacon les principaux membres du comité organisateur sont Guy Boutin, coordonnateur; Roland Tanguay, vice-président; Mme Jeannette O'Connor, responsable des bénévoles et Manon T. Viger, responsable des téléphonistes. Cette année les organisateurs se sont fixés un objectif de 200 donneurs et ils comptent sur la générosité des gens.

MANUFACTURIER DE STORES

SPÉCIAUX D'AVRIL

HORIZONTAL ALUMINIUM & P.V.C. FAITS SUR MESURES

NOUVEAUTÉ! HORIZONTAL ALUMINIUM 2"

EXTRA SPÉCIAL VERTICAUX POUR SOUS-SOL 30" et moins de hauteur \$10 pi. larg. Ex.: 48" larg. x 24" haut. - '40 jusqu'à épuisement de la marchandise.

1. SERVICE À DOMICILE 2. ESTIMATION GRATUITE 3. SERVICE D'INSTALLATION 4. RÉPARATIONS

ATELIER DU STORE inc.
133, rue Alexandre, Sherbrooke - 562-2109

SUPER VENTE Du 18 au 22 avril

IMPERMEABLES Tailles: petite, régulière **\$89**

PANTALONS Poly/coton **\$29**

ENSEMBLES 2 PCES ET ROBES **\$69**

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

10% SUR TOUTE LA MARCHANDISE RÉGULIÈRE EN MAGASIN

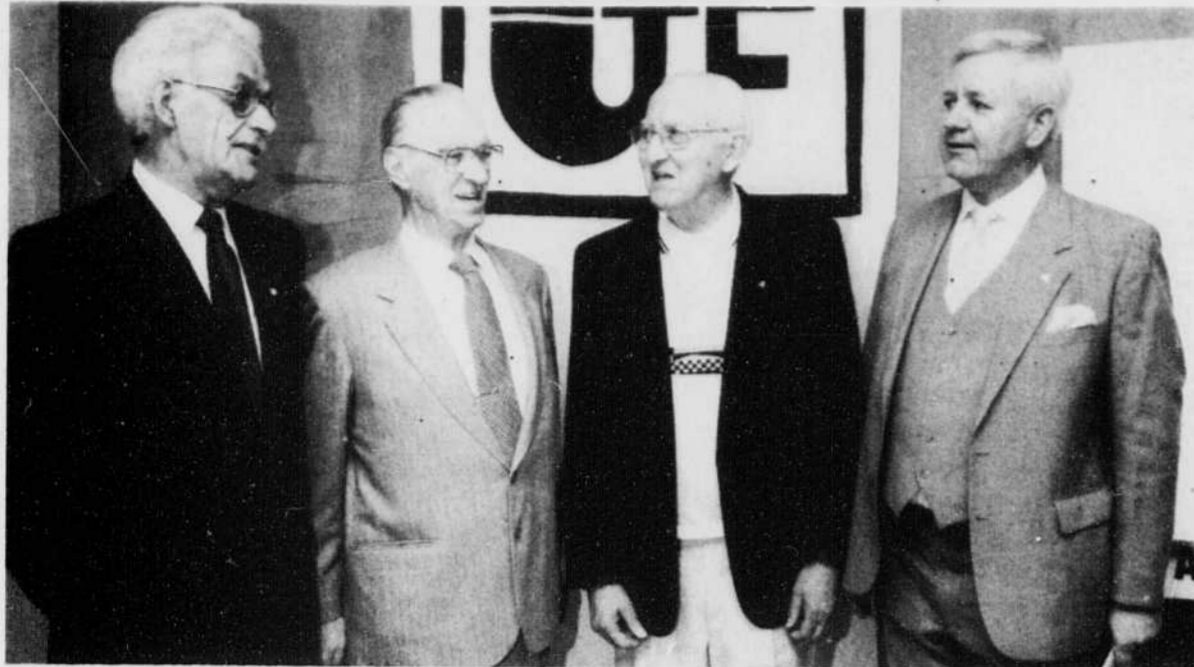
MARIE Elle

par Daniel

LES GALERIES QUATRE SAISONS

DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

Retrouvailles à l'école St-François

M. Roger Robert, directeur adjoint de l'école St-François de 1959 à 1961, le Frère Honoré Houle, directeur de 1959 à 1964, le Frère Charles-Henri Plante, directeur des études de 1959 à 1977 et M. Paul-Yvan Poulin, directeur actuel, se sont revus lors des retrouvailles qui ont eu lieu à l'occasion du 30e anniversaire de l'école.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi.

Situation générale: une bande nuageuse en provenance de l'Ontario frôlera le sud-ouest du Québec, alors que le bas du fleuve ainsi que la basse Côte-Nord seront encore sous l'influence d'une dépression accompagnée de nuages, se trouvant sur le Labrador.

Samedi, le sud-ouest du Québec sera ensoleillé, alors que le reste de la province sera plutôt sous les nuages.

Les températures seront nettement sous les normales saisonnières.

ESTRIE-BEAUCE: nuageux avec éclaircies. Chutes de neige dispersées en après-midi. Max.: près de 4. Min.: près de -8. Vents devenant modérés par moments en après-midi. Risque de précipitations: 40 p.c. Samedi: des nuages.

TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC: ensoleillé en matinée. Des nuages et possibilité de chutes de neige par la suite. Max.: 3 à 5. Min.: près de -6. Vents devenant modérés en après-midi. Risque de précipitations: 30 p.c. Samedi: des nuages.

MONTREAL: nuageux avec éclaircies. Max.: près de 5. Min.: près de -5. Vents devenant modérés par moments en après-midi. Samedi: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.

LAURENTIDES: ennuagement en matinée. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: 0 à 3. Min.: près de -10. Samedi: des nuages.

OTTAWA-HULL-CORNWALL: nuageux avec éclaircies. Max.: près de 5. Min.: près de -5. Vents devenant modérés par moments en après-midi. Samedi: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.

LAC ST-JEAN, SAGUENAY: ensoleillé en matinée. Des nuages et possibilité de chutes de neige par la suite. Max.: près de -1. Min.: près de -10. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 p.c. Samedi: nuageux avec éclaircies.

LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES, CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP: Généralement ensoleillé en matinée. Nuageux avec éclaircies et possibilité de chutes de neige. Max.: 0 à -2. Min.: -6 à -8.

Vers le soleil

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Acapulco 22 variable 28 | Mexico 7 clair 25 |
| Barbade 24 nébulosité 29 | Miami Beach 23 variable 26 |
| Bermudes 22 variable 24 | Nassau 21 couvert 28 |
| Brownsville 20 brouillard 31 | Orlando 20 brouillard 30 |
| Daytona Beach 17 brouillard 30 | Palm Springs 21 variable 37 |
| La Havane 21 brouillard — | Reno 14 couvert 27 |
| Honolulu 22 variable 28 | San Juan 24 variable 30 |
| Kingston 24 nébulosité 32 | Tampa 19 variable 29 |
| Las Vegas 23 nuageux 36 | Trinidad 27 nébulosité 32 |
| Los Angeles 16 couvert 26 | West Palm Beach 21 variable 29 |

Carnet communautaire

Marche pour l'écologie

Le collectif vert organise une marche sons et images, le samedi 22 avril, à 13 heures, pour sensibiliser la population à l'écologie. Il y aura une trentaine de poupées géantes. Apportez vos instruments de musique. Départ du parc Jacques-Cartier pour se rendre au parc Victoria, avec une halte à Place de la Cité.

La Tribune salue



Doug Fletcher, vice-président du Club Optimiste de Lennoxville.



Lavoie-Roux au Centre Hospitalier de Sherbrooke (Photo La Tribune par Christian Landry)

Dans le cadre des travaux de rénovation entrepris au Centre Hospitalier de Sherbrooke, la ministre de la Santé et des Services Sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, a profité de son passage à cette institution pour inaugurer la salle de chirurgie d'un jour. Sur la photo, lors de la coupe de ruban, la ministre Thérèse Lavoie-Roux était en compagnie de Diane Lachapelle (infirmière chef), Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition Féminine, André J. Hamel, député de Sherbrooke et James Ross, responsable de l'équipe de chirurgiens.

Ephémérides

C'est le vendredi 21 avril 1989, 111e jour de l'année.

Fêtes à souhaiter: Anselme (archevêque de Cantorbéry et docteur de l'Eglise, mort en 1109), Selma.

Anniversaires historiques: 1972 — Deux des astronautes d'Appolo 16 explorent pendant sept heures une région montagneuse de la Lune.

1971 — Mort du président haïtien François Duvalier, dit Papa Doc, auquel succédera son fils, Jean-Claude. 1967 — La fille de l'ancien leader soviétique Joseph Staline, Svetlana, passe à l'Ouest; elle reviendra en URSS en 1984.

1966 — Des chirurgiens pratiquent à Houston (Texas) ce qui est annoncé comme la première implantation d'un coeur artificiel sur un homme.

1944 — Les Françaises obtiennent le droit de vote.

1910 — Mort de l'écrivain américain Mark Twain, né en 1835.

Ils sont nés un 21 avril: La femme de lettres britannique Charlotte Brontë (1816-1855)

Le chanteur français Tino Rossi (1907-1983)

L'acteur américain Anthony Quinn (1915)

La reine Elizabeth II d'Angleterre (1926)

PENSÉE DU JOUR:

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé. (Lamartine)

Soyez juge

Par Me André Collard



Accident et route en mauvais état

en collaboration avec Me Micheline PLANTE.

Les policiers peuvent-ils être responsables d'un accident dû à l'état d'une route?

FAITS: Les faits soumis au tribunal sont les suivants:

Un jeune homme, au volant de sa motocyclette, dérapa subitement et fut projeté sur le côté droit de la route. Le dérapage fut causé par la présence d'une mare d'huile sur la chaussée. Cette huile provenait d'un camion Texaco qui, dans l'heure précédente, avait eu une panne.

Après le départ du camion, les policiers qui étaient sur les lieux constatèrent, sur l'asphalte, la tache d'huile. Ils placèrent leur véhicule en avant de cette tache, afin de forcer les automobilistes à la contourner sur la gauche et communiquèrent avec le ministère des Transports, afin qu'on envoie quelqu'un faire disparaître ce danger.

Alors qu'ils attendaient depuis 10 minutes l'arrivée des préposés du Ministère, les policiers furent appelés à couvrir un autre accident. Ils abandonnèrent alors la surveillance des lieux. C'est pendant leur absence que survint l'accident.

Une action est prise contre la Municipalité à cause de la faute des policiers.

QUESTION: Pensez-vous la municipalité responsable de cet accident?

DECISION: L'action fut accueillie et la municipalité condamnée à payer les dommages.

MOTIFS: Les policiers ont commis une faute en quittant les lieux sans y mettre un signal quelconque indiquant le danger constituée par cette mare d'huile.

Bien que cette tache provint du camion Texaco, les policiers devaient prendre des dispositions pour assurer la protection du public, des lors qu'ils avaient pris connaissance de l'existence du danger.

La faute des policiers entraîne la responsabilité de la municipalité.

REFERENCE: Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

AIDE JURIDIQUE 225, rue King Ouest, bur. 234
a/s Denise Bachand Sherbrooke (Québec) J1H 1P8

À ne pas manquer!

MARDI 25 AVRIL

NOTRE CAHIER SPÉCIAL,

AGRICULTURE 89



Vous y lirez des articles sur les dernières innovations technologiques et les suggestions des annonceurs suivants:

- CLARKE ET FILS LTÉE
- LES ENTREPRISES DENIS BOISVERT INC.
- LES ÉQUIPEMENTS DAVID TAYLOR INC.
- ÉQUIPEMENTS DE FERME BODCO INC.
- SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE
- VALAC INC.
- AU BON MARCHÉ
- SERRES ET PÉPINIÈRES HERTEL GAGNON INC.

- DISTRIBUTIONS A & R PAYEUR INC.
- SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE VAL ST-FRANÇOIS
- LES ÉQUIPEMENTS VEILLEUX INC.
- ÉQUIPEMENT B. MORIN
- STANDISH BROS LTD
- AGROPUR
- FÉDÉRATION DE L'UPA
- BÉTON AIMÉ CÔTÉ LIMITÉE

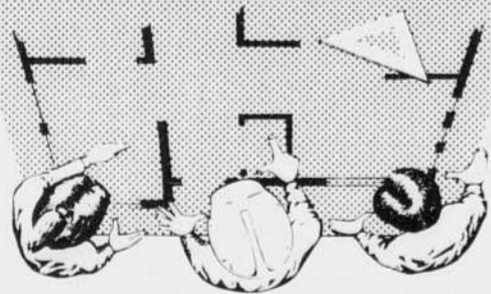
expo HABITAT DE L'ESTRIE

du 20 au 23 avril 1989

Venez visiter le plus grand centre d'information en Estrie sur l'habitation avec ses 175 exposants Expo Habitat vous propose la maison d'aujourd'hui R-2000

plus le quartier rénovation (présenté par Estrimat)

plus le quartier design (présenté par Mobivendi)



"LA RENOVATION. UN PLUS!"

plus les ateliers de démonstration plus un grand nombre de constructeurs d'habitation et experts en rénovation réunis sous un même toit plus 12 000 \$ en prix à gagner

Une réalisation de:

LUC GRIMARD ENTREPRENEUR

VALEUR DE 160 000\$ A VENDRE AU PLUS OFFRANT MISE A PRIX 79 000\$ TERRAIN INCLUS

Horaires: Jeudi 17h00 à 22h00, Vendredi et samedi 11h00 à 22h00, Dimanche 11h00 à 21h00

Admission: 5,00 \$ (enfants 12 ans et moins accompagnés d'un adulte: gratuits) Stationnement gratuit Garderie gratuite Service de minibus

organisé par: APCHA Région de l'Estrie



GRAVEL SAUVARY PAUL & ASS. ÉVALUATEURS AGRÉÉS

COUPON RABAIS 1 \$ Applicable sur l'achat d'un billet d'entrée. Jeudi et vendredi seulement 20 et 21 avril 1989. Un seul coupon rabais par personne. Heures d'ouverture: Jeudi 17h à 22h, Vendredi 11h à 22h

du 20 au 23 avril 1989 PAVILLON UNIVESTRIE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Les syndicats d'enseignants prévoient d'autres mises en disponibilité dans les cégeps

par Lia LEVESQUE
MONTREAL (PC) — Devant la baisse de clientèle appréhendée dans les cégeps, les syndicats d'enseignants prévoient encore d'autres mises en disponibilité et une autre diminution des ressources pour 1989-90.

Selon M. Denis Choinière, président de la Fédération nationale des enseignants de cégeps (FNEEQ-CSN), 1.600 professeurs parmi ses seuls membres seront touchés par l'insécurité d'emploi. De ce nombre, 960 non-permanents seront mis à pied et 640 seront mis en disponibilité.

Ces chiffres ne valent que pour la FNEEQ, qui représente 29 des 44 cégeps. La situation est la même dans les autres cégeps, représentés par d'autres syndicats.

Il n'est pas rare aujourd'hui de voir un enseignant mis en disponibilité après 10 ou 12 ans d'ancienneté, parfois même 15 ans.

A cette insécurité d'emploi s'ajoute une augmentation de la tâche de l'ordre de 5 à 10 pour cent. Du moins, c'est ce que demande le Conseil du trésor dans le cadre de sa négociation nationale avec les syndicats d'enseignants de cégep.

Si un enseignant voit sa tâche d'enseignement augmenter, il aura moins de temps à consacrer à chaque élève. Moins de temps pour l'élève signifie un risque de baisse de la qualité des cours, croit M. Choinière.

La FNEEQ plaide non seulement pour une amélioration de la sécurité d'emploi de ses membres, mais aussi pour un ajout de ressources dans le domaine de l'enseignement. "Qu'on montre que l'éducation est une priorité", réclame M. Choinière.

41 millions \$ en crédits non utilisés en trois ans

QUÉBEC (PC) — Alors que le nombre des sans-emploi au Québec est en croissance, le ministère de la Main-d'œuvre dispose de \$41 millions qu'il n'a pas dépensés pour la formation professionnelle.

"Scandaleux", a dit hier la critique de l'Opposition Louise Harel, qui signalait cet état de fait.

Il s'agit de crédits périmés - des sommes d'argent qui ont été votées par l'Assemblée nationale, mais qui n'ont pas été dépensées.

Ce montant de \$41 millions est le cumul des crédits périmés depuis trois ans. L'an dernier, le montant des crédits périmés se chiffrait à \$9 millions. L'année précédente, il atteignait \$10 millions.



Louise Harel

Mais c'est cette année que ce montant est le plus élevé: \$22 millions de crédits périmés.

Ces \$22 millions se rattachent à trois programmes: formation sur mesure, soutien à la formation aux entreprises et projets spéciaux de formation. Selon le ministre André Bourbeau, le fait que les argentés n'aient pas été dépensés dans ces programmes s'explique en partie par l'absence de demandes de la part des intéressés.

Pour la députée péquiste, la raison réside plutôt dans le fait que les programmes sont mal connus par la population.

Le ministre Bourbeau indique par ailleurs que son ministère fait des efforts pour faire connaître davantage les programmes.

Un an de plus pour l'accès à l'égalité

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement a décidé de prolonger d'un an son plan d'action en matière d'accès à l'égalité pour les femmes et d'y injecter à cette fin une somme additionnelle de \$1.26 million.

Ainsi donc, le programme sera appliqué sur une période de quatre ans au lieu de trois et le budget total sera porté à \$7.76 millions.

C'est ce qu'a indiqué hier la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, lors de l'étude des crédits budgétaires 1989-90 de son ministère.

Prêts et bourses: «un effort financier nul» pour le gouvernement (l'ANEEQ)

QUÉBEC (PC) — Les améliorations proposées au régime des prêts et bourses constituent "un effort financier nul" pour le gouvernement, a fait remarquer l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ) en réaction au projet de réforme rendu public hier par le ministre Claude Ryan.

L'ANEEQ soutient que les coûts de la réforme sont largement compensés par les économies réalisées au cours des trois dernières années par le gouvernement qui a augmenté la proportion de son aide accordée sous forme de prêts (que les étudiants doivent rembourser au terme de leurs études) par rapport à celle accordée sous forme de bourses (non remboursables).

"L'ANEEQ estime que le gouvernement

Bourassa ne fait preuve d'aucune générosité en donnant d'une main ce qu'il a pris de l'autre", lit-on dans un communiqué.

L'Association compte d'ailleurs maintenir la pression sur le gouvernement en ce qui a trait à la reconnaissance de l'autonomie de l'étudiant qui quitte le foyer familial et à l'obtention d'une aide accrue pour les frais de transport pour les étudiants des régions éloignées.

L'ANEEQ se réjouit toutefois de constater que plusieurs de ses revendications ont été prises en compte par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science et incluse dans les orientations gouvernementales, notamment la réduction de la contribution parentale.

Le critique de l'Opposition en matière d'éducation, le député péquiste d'Abitibi-Ouest,

François Gendron, a déploré pour sa part que "les changements prévus aux règles de calcul de l'aide se traduiront par une augmentation disproportionnée des prêts (par rapport aux bourses), conformément à la tendance libérale des quatre dernières années".

Depuis 1985-1986, l'endettement des étudiants s'est accru de \$100 millions au Québec (passant de \$3.100 à \$4.500 en moyenne par étudiant), a-t-il fait remarqué. Au cours de cette période, le prêt moyen a bondi de 30 pour cent, tandis que la bourse moyenne augmentait de 4 pour cent seulement, a-t-il ajouté.

A cela, le ministre Ryan oppose le fait que le pourcentage de cas problèmes en ce qui a trait au remboursement des prêts avait passé de 7 à 5 pour cent ces dernières années.



PLUS QUE 2 JOURS

NE MANQUEZ PAS NOTRE PLUS

GRANDE VENTE DE LA SAISON.

PROFITEZ-EN, L'ÉVÉNEMENT

PREND FIN LE SAMEDI 22 AVRIL.

25%

DE RABAIS*

SUR TOUTES LES ROBES POUR DAMES

* Obtenez 25% de rabais sur le prix courant étiqueté de toutes les robes de printemps pour femmes. Modèles Liz Claiborne non compris. Choix incomplet de modèles dans certains magasins. Tailles jeunes femmes, menues et spécialisées.

MOINS 25%

MONTRES TIMEX, CARDINAL ET LORUS

Obtenez 25% de rabais sur ses montres de marques renommées. Montres des collections mode Timex et Cardinal non comprises.

MOINS 30%!

CULOTTES VANITY FAIR EATON

Obtenez 30% de rabais sur une sélection exclusive de culottes Vanity Fair Eaton. Choisissez parmi une variété de modèles, de tissus, de couleurs et de tailles.

MOINS 26% à 50%

FILS LADY FAIR EATON

Choisissez parmi un vaste assortiment. Pelotes de 50 g, offertes dans une gamme de teintes. Prix courant Eaton 1.49 à 2.95. **.63 à 2.13 ch.**

MOITIÉ PRIX

DESSOUS MODE

Obtenez 50% de rabais sur une sélection de soutiens-gorge de marques renommées telles Vanity Fair Eaton, Smart et Vogue.

MOINS 30%

SOUS-VÊTEMENTS HARVEY WOODS EN COTON

Mailhorts athlétiques et caleçons en tricot côtelé et T-shirts ras du cou en tricot jersey de renom. Prix courants Eaton 4.75 à 8.99 **3.29 à 6.29 ch.**

MOINS 50%

VERRERIE EN CRISTAL SUR PIED

Exclusive à Eaton! 24% de plomb, motif "Cross and Olive" ou "Pinwheel". Verre à vin, à eau, flûte à liqueur, à Brandy, Hi-Ball, ou "Old Fashioned".

MOITIÉ PRIX

Venez commander votre ensemble matelas-sommier "Deluxe", "Supreme" ou "Luxury" de Sertapedic et obtenez un rabais de 50%!

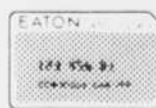
MOINS 25%*

* Obtenez 25% de rabais sur le prix courant étiqueté de tous les miroirs, reproductions encadrées, cadres à photos et cadres vides en stock.

MOINS 25%*

ACHATS ÉCLAIRÉS POUR VOTRE DEMEURE

* Obtenez 25% de rabais sur le prix courant étiqueté de toutes les appliques d'éclairage et de tous les abat-jour.



Credit accepte avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada